



27 juillet 2021

**Présenté par le Groupe de travail sur
l'universalisation du Traité**Original : **Anglais**

Traité sur le commerce des armes
Septième Conférence des États Parties
Genève, 30 août - 3 septembre 2021

**GROUPE DE TRAVAIL DU TCA SUR L'UNIVERSALISATION DU TRAITÉ
PROJET DE RAPPORT DES COPRÉSIDENTS À LA CEP7**

Introduction

1. Ce projet de rapport à la Septième Conférence des États Parties (CEP7) au Traité sur le commerce des armes (TCA), soumis par les Coprésidents du Groupe de travail sur l'universalisation du Traité (WGTU), MM. les Ambassadeurs Lansana Gberie de la Sierra Leone et Federico Villegas de l'Argentine¹, vise à présenter les efforts qui ont été déployés en soutien à l'universalisation du TCA et aux travaux du WGTU en 2021. Le rapport propose également des recommandations concernant les mesures à prendre relativement à l'universalisation du TCA après la CEP7.

Contexte

2. Par ailleurs, le préambule du Traité souligne qu'il est souhaitable d'obtenir une adhésion universelle à ce Traité. L'article 17 (4) (b) du Traité prévoit que la Conférence des États Parties « examine et adopte les recommandations relatives à la mise en œuvre et au fonctionnement du présent Traité, en particulier la promotion de son universalité ». Ces dispositions du Traité présentent la promotion de l'universalité du Traité comme un élément essentiel du Traité qui mérite l'attention de toutes les parties prenantes au TCA.

3. Le Groupe de travail a été créé par la Troisième Conférence des États Parties au TCA (CEP3) en vue de diriger le processus d'harmonisation des réflexions et des idées sur la question de l'universalisation du Traité et de déterminer les meilleures approches permettant de faire avancer cette question. La CEP3 a également approuvé le projet de rapport des Coprésidents du WGTU du TCA, y compris les Termes de référence pour le Groupe de travail sur l'universalisation du Traité et le Plan de travail initial de ce dernier². La Cinquième Conférence des États Parties (CEP5) a examiné le projet de rapport des Coprésidents du WGTU du TCA³ et a décidé d'adopter la trousse à outils sur l'universalisation du TCA ainsi que le « Dossier de bienvenue pour les nouveaux États Parties au TCA » ; d'encourager les parties prenantes du TCA à traduire ces deux documents dans les langues qui aideront le plus à promouvoir la compréhension du Traité ; de prier le Secrétariat du TCA de mettre en ligne les deux documents sur le site web du TCA ; et de

¹ La nomination des Coprésidents du WGTU suit les pratiques passées du Président de la dernière CEP et du Président actuel qui dirige le travail consacré à l'universalisation du TCA.

² ATT/CSP3.WGTU/2017/CHAIR/160/Conf.Rep

³ ATT/CSP5.WGTU/2019/CHAIR/532/Conf.Rep

demander au Secrétariat du TCA de poursuivre l'analyse des tendances et du rythme de l'universalisation du TCA et d'en faire rapport chaque année à la CEP.

4. Il s'agit de documents fondamentaux, car ils portent sur les travaux et le mandat du WGTU au cours de la période précédant la CEP7.

Désignation des Coprésidents du WGTU

5. La CEP6 a chargé le Président de la CEP7 de faciliter les travaux du Groupe de travail jusqu'à la prochaine session ordinaire annuelle de la Conférence (CEP7). Le 28 octobre 2020, le Président de la CEP7 a nommé M. l'Ambassadeur Federico Villegas de l'Argentine (Président de la CEP6) en qualité de Coprésident du WGTU, qui aura pour mission de poursuivre les travaux des précédents Coprésidents du WGTU.

Point sur la sensibilisation

6. Parmi ses priorités dans le cadre de sa présidence de la CEP7, la Sierra Leone a cherché à encourager les États n'ayant pas encore adhéré au Traité à le faire dans les meilleurs délais. À ce propos, le Président de la CEP7 a facilité la préparation et le traitement de la résolution 2020 du TCA⁴ lors de la réunion de la Première Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies, en faveur de laquelle 150 États ont voté. En particulier, cette résolution « invite tous les États qui ne l'ont pas encore fait à ratifier, à accepter ou à approuver le Traité ou à y adhérer, selon leurs procédures constitutionnelles, dans l'objectif de son universalisation ».

7. Au cours de ce cycle, les efforts déployés par les Coprésidents du WGTU en vue de promouvoir le Traité ont été freinés par les restrictions sanitaires et la limitation des déplacements en raison de la COVID-19. Malgré ces contraintes, les Coprésidents ont mené des activités individuelles et conjointes liées à l'universalisation en sollicitant les représentants permanents des États qui ne sont pas encore des États Parties au TCA, afin de déterminer le niveau d'intérêt que les gouvernements respectifs accordent à l'adhésion au TCA et les difficultés qu'ils rencontrent dans ce cadre.

8. Le Président de la Sierra Leone, Son Excellence le Dr Julius Maada Bio, a écrit aux chefs d'État dont les pays ne sont pas encore devenus des États Parties au TCA pour les encourager à adhérer au Traité. La Sierra Leone a adopté une approche d'établissement de priorités stratégiques consistant à diviser les États non parties en deux groupes. Le premier groupe comprenait les États dont les avancées au niveau national, y compris, sans toutefois s'y limiter, la signature du Traité sans le ratifier, permettent de considérer qu'ils sont sur le point d'adhérer au TCA. Quant au deuxième groupe, il incluait les États qui ont indiqué que leur adhésion au TCA était une perspective plus lointaine. Les lettres adressées aux États du premier groupe ont été personnalisées d'une façon tenant compte de leurs situations particulières. Les lettres du Président de la Sierra Leone ont été remises en main propre par M. l'Ambassadeur Lansana Gberie aux 24 États non parties, qui regroupent 13 États d'Afrique, 7 d'Asie, 1 d'Europe, 1 des Amériques et 2 de l'Océanie. 29 lettres ont été envoyées directement aux missions diplomatiques et aux bureaux consulaires des autres États.

⁴ Résolution 2020 de l'Assemblée générale, « Traité sur le commerce des armes », A/RES/75/64, adoptée le 7 décembre 2020.

9. Par ailleurs, la Présidence de la CEP7 a travaillé à faire participer les parlementaires à l'universalisation du TCA. Pour lancer le projet de manière concrète, une lettre conjointe signée par le Président de la CEP7 et le Secrétaire général de l'Union interparlementaire (UIP), M. Martin Chungong, a été envoyée à plus de 80 parlementaires de pays qui n'ont pas encore adhéré au TCA, leur demandant de mobiliser l'attention au sujet du Traité et d'amorcer un dialogue constructif sur les impacts des flux illicites d'armes légères et de petit calibre.

10. Lors des consultations informelles sur le TCA tenues en juillet cette année, l'Argentine et la Sierra Leone ont organisé deux réunions en ligne consacrées à l'universalisation en vue de susciter un élan relativement à cette question à l'approche de la CEP7. La première réunion concernait un groupe de 16 États pour lesquels il a été estimé qu'ils étaient susceptibles d'adhérer au TCA et la deuxième réunion portait sur un groupe de 38 États. Les représentants basés à Genève et dans d'autres capitales ont été conviés aux réunions. Parmi les autres participants figuraient le représentant du Secrétariat du TCA, qui s'est exprimé sur le processus à mener pour devenir un État Partie et sur l'appui disponible dans ce cadre, ainsi que celui de Control Arms, qui a présenté les raisons pour lesquelles les États devraient adhérer au Traité. Les Coprésidents ont salué la participation de tous les États, en particulier de la Colombie, des îles Fidji, du Kenya, de la Malaisie, des Philippines, de la Turquie et du Zimbabwe, qui ont tous présenté leur situation en matière d'adhésion au Traité, notamment les progrès réalisés et les difficultés rencontrées dans ce cadre. Certains pays ont évoqué les défis spécifiques auxquels ils sont confrontés pour adhérer au Traité, y compris, sans toutefois s'y limiter, des problèmes de contextes instables et de sécurité que posent les pays adjacents qui n'ont pas encore adhéré au Traité ; et des obstacles bureaucratiques, en particulier les changements dans la composition du pouvoir législatif et des postes clés de l'exécutif, qui retardent le processus de ratification nationale. Tout au long de ses travaux en faveur de l'universalisation, le Groupe de travail a coordonné ses activités avec celles d'autres parties prenantes, dont la société civile.

11. Les Coprésidents ont rencontré un État qui joue un rôle important dans le commerce international des armes pour discuter de sa situation relativement au TCA. Les Coprésidents ont souligné à quel point il était important que cet État participe à la prochaine CEP7 et l'ont convié à examiner sa situation relativement au TCA, compte tenu notamment de l'importance de sa participation aux réunions du Forum d'échange d'informations sur le détournement (DIEF) auquel, en raison de la confidentialité des informations que partage cet organe subsidiaire, seuls les États Parties et les États Signataires peuvent participer.

Réunion du Groupe de travail sur l'universalisation du Traité – 27 avril 2021

12. En raison de la pandémie de COVID-19 et des restrictions conséquentes imposées sur les déplacements internationaux et sur la tenue de réunions, les États Parties ont convenu au cours de ce cycle de tenir une réunion préparatoire en mode virtuel, puis d'organiser des consultations à distance pendant la période intersessions pour finaliser la documentation issue de la réunion préparatoire.

13. En conséquence, le Groupe de travail sur l'universalisation du Traité a tenu sa réunion, sous la présidence de la Sierra Leone et de l'Argentine. Les États ont manifesté leur soutien aux Coprésidents du WGTU dans le cadre de leurs efforts en matière d'universalisation. Présentant un état des lieux sur l'universalisation, le Secrétariat du TCA a indiqué qu'il y a 110 États Parties, dont cinq qui ont adhéré au Traité en 2020 : l'Afghanistan, la Chine, la Namibie, Nioué et Sao Tomé-Et-Principe. Le rythme de l'universalisation a décliné, car de moins en moins d'États adhèrent au Traité chaque année. C'est en Asie que se trouvent la plupart des États non parties.

14. Les principaux points abordés lors des discussions étaient les suivants :

- Le représentant de l'Union européenne a annoncé qu'elle allait financer la publication de la Trousse à outils sur l'universalisation du TCA. La trousse à outils sera publiée dans une brochure préalablement à la CEP7.
- Le représentant de la République de Corée a rappelé aux participants qu'en 2020, elle a affecté des fonds à la traduction de la « Trousse à outils sur l'universalisation du TCA » et du « Dossier de bienvenue » dans un certain nombre de langues asiatiques. Le représentant du Japon a exprimé la gratitude de son pays pour ce travail et a souligné l'importance de renforcer les activités de sensibilisation au Traité dans la région Asie-Pacifique. Le représentant des Philippines a déclaré que son pays s'efforçait d'harmoniser sa législation nationale relativement aux obligations du Traité, et il a ajouté que son gouvernement entendait ratifier le Traité dès que les conditions nécessaires seront satisfaites. Il a également appelé à un renforcement des activités de sensibilisation dans la région de l'Asie.
- Certains États ont présenté un état de lieux sur les activités liées à l'universalisation du Traité qu'ils ont entreprises depuis la CEP6. Ils ont fait part d'informations sur les processus législatifs nationaux et sur leurs efforts visant à harmoniser leur législation nationale sur la base des obligations du Traité, à titre de condition préalable à la ratification. Ils ont également discuté des réunions de sensibilisation bilatérales, des ateliers régionaux et de l'assistance qui a été reçue et fournie en soutien à leurs efforts d'adhésion au Traité.
- De plus, les participants ont souligné l'importance de la coopération et de l'assistance internationales dans l'aide aux pays pour le renforcement de leurs capacités nationales leur permettant de remplir leurs obligations en vertu du Traité ; et de la conduite d'initiatives de sensibilisation auprès des parlementaires dans les pays qui sont susceptibles de ratifier le Traité ou d'y adhérer.
- Un certain nombre de propositions visant à renforcer la coordination des efforts en matière d'universalisation ont été présentées. Par exemple, il a été proposé de tenir une ou plusieurs réunion(s) informelle(s) avant la CEP7 en vue de faciliter la coordination et la collaboration entre les agents du TCA et les États Parties dans le cadre de stratégies d'universalisation du Traité.
- Selon d'autres propositions, les efforts devraient se focaliser sur les pays exportateurs et importateurs d'armes ainsi que sur les régions où l'engagement en faveur du TCA est limité.
- Le représentant du Panama a informé les participants de la contribution de son pays à l'universalisation du Traité par le biais du mécanisme d'examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme, ce en recommandant aux États examinés d'envisager de ratifier le TCA.
- Certaines délégations ont évoqué le rôle important de la société civile dans les activités de sensibilisation au TCA. De son côté, le représentant de Control Arms a présenté les efforts de son organisation visant à promouvoir l'universalisation du TCA dans les régions de l'Asie-Pacifique, du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord et de l'Afrique subsaharienne, tout en soulignant la nécessité d'accroître l'assistance aux pays de ces

régions. Il a été rappelé que toutes les parties prenantes ont un rôle important à jouer dans la promotion et l'instauration de l'universalisation du TCA.

Avancement de l'universalisation du TCA

15. L'universalisation est essentielle à la réalisation des objectifs du TCA. Bien qu'en 2020, cinq États supplémentaires soient devenus parties au TCA, il faudra redoubler d'efforts pour maintenir cette dynamique à l'avenir. Sur la base des travaux menés cette année et, en particulier, des retours reçus lors des consultations informelles et des réunions bilatérales du Président de la CEP7, les points suivants seront importants pour faire avancer l'universalisation :

- Les efforts doivent être poursuivis afin de promouvoir la compréhension des objectifs du TCA auprès des États non parties. Trop souvent, il est présumé à tort qu'il s'agit d'un traité de désarmement.
- Il est important d'engager un dialogue sur les avantages du TCA, tant au niveau national qu'à l'échelon régional. Un tel dialogue peut permettre de répondre aux préoccupations de certains États qui craignent que leur adhésion au TCA affecte la sécurité dans leur pays.
- Pour certains États, une coopération et une assistance seront nécessaires pour qu'ils adhèrent au TCA et le mettent en œuvre. C'est pour cette raison que les États Parties au TCA et les parties prenantes du Traité doivent continuer à examiner toutes les possibilités existantes en matière de promotion et de soutien du Fonds d'affectation volontaire (VTF).
- Un dialogue direct avec les États non parties est nécessaire pour comprendre quels sont les obstacles à l'avancement de l'universalisation et les domaines dans lesquels un appui pourrait être apporté.
- La coordination et le partage d'informations entre les agents du TCA, le Comité du VTF, les États Parties et les parties prenantes du TCA contribueront aux efforts en faveur de l'universalisation. Une telle coordination pourrait être assurée au travers d'échanges informels sous la direction des futurs Présidents.
- Tous les États Parties au TCA pourraient apporter une contribution substantielle à l'universalisation du Traité par le biais du mécanisme d'examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme en recommandant aux États examinés d'envisager de ratifier le TCA.
